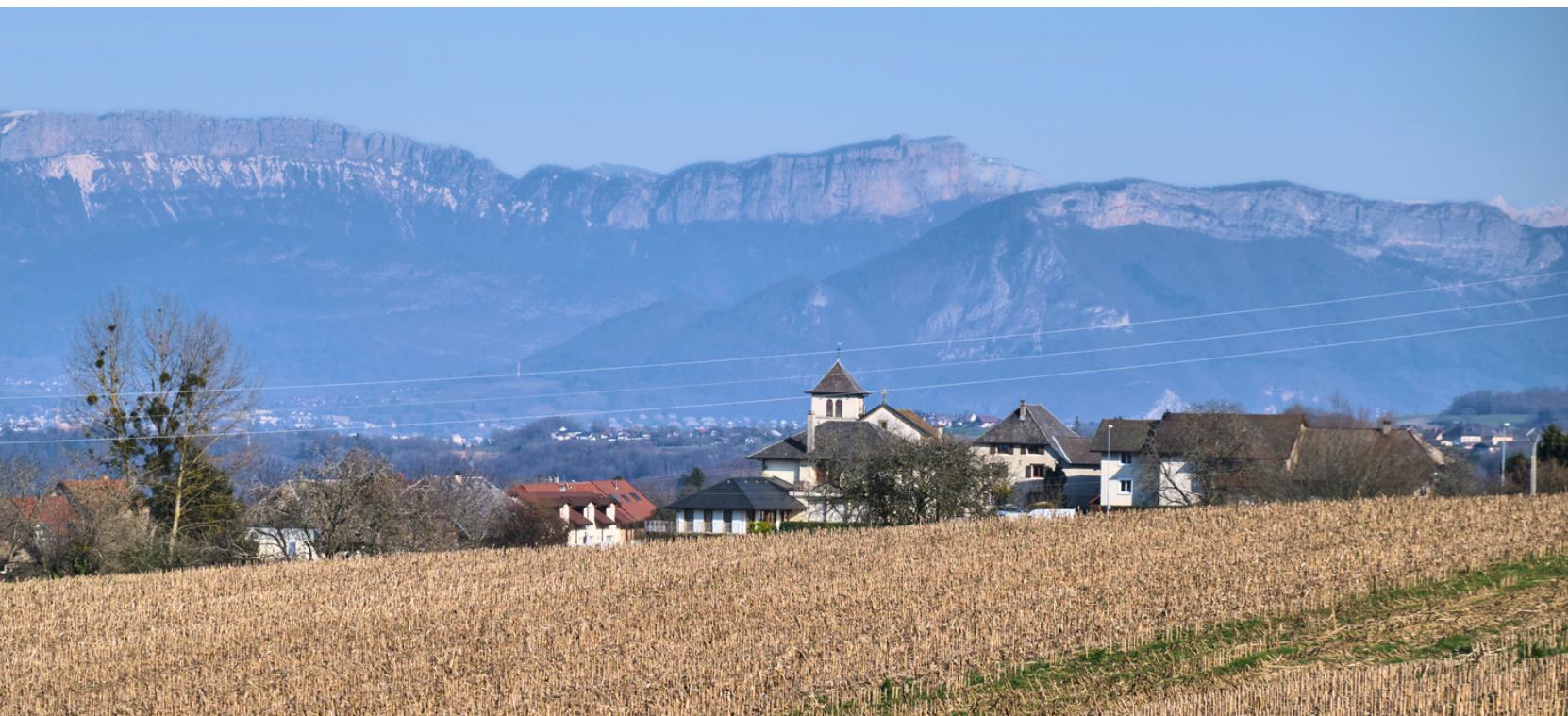




BULLETIN MUNICIPAL

Parution annuelle - Edition de JUIN 2023



Mairie
Chef-Lieu
6, route d'Annecy
74150 ETERCY

04 50 69 71 80
mairie@etercy74.fr
www.etercy74.fr
www.facebook.com/Etercy

SOMMAIRE

03 EDITORIAL

Le mot du Maire

04 BUDGET PRIMITIF 2023

Budget Primitif : Fonctionnement
Budget Primitif : Investissement

05 TAUX DES TAXES COMMUNALES

Evolution des taux communaux
Subventions aux associations
Soutien financier de la Région

06 STATISTIQUES DE L'ETAT CIVIL

INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Salle communale
Cimetière
Eglise
Informations communales
Emprunt de matériel communal

07 CONSEIL MUNICIPAL

Election d'un nouvel adjoint
Commissions municipales

AGENTS COMMUNAUX

Effectifs des agents communaux

08 VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal des Enfants
Récupérateurs d'eau de pluie
Cages de football dans la cour
Vœux du maire

09 Repas des Aînés

Commémorations du 8 mai 1945

10 FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE NUMEROS UTILES

CIVISME

Bruits de voisinage
Bornes d'apport volontaire
Limitation de vitesse

- 11** Elagage
Terrain multisports
Brûlage à l'air libre
Sensibilisation au compostage
Animaux errants
Sanidogs

12 URBANISME

Plan stratégique de l'eau
Statistiques DP et PC
Mise à jour du Plan Cadastral
Limitation de l'éclairage public

TRAVAUX

Chantiers achevés en 2023
Route d'Hauteville
Projets en cours
Arbres plantés à l'école
Râteliers à vélo

13 AMENAGEMENTS

Signalisation du hameau de Sofieu
Local des Luches

VIE SCOLAIRE

Tarifs cantine et garderie

- 14** Pénalités forfaitaires
Renouvellement de conventions
Ecole

15 Garderie périscolaire

VIE ASSOCIATIVE

Comité Des Fêtes CDF Etercy
Club des Edelweiss

- 16** Association des Parents d'Elèves APE
Amicale Sports et Loisirs d'Etercy ASLE

17 INTERCOMMUNALITE

Taxe de séjour
J'Y BUS

ECONOMIE LOCALE

La Tournée des Saveurs
Commerce itinérants

- 18** Mesure de restriction de l'usage de l'eau
Distribution de composteurs
Cinéma en plein air

- 19** Consignes de tri

LE MOT DU MAIRE

Chères Éterciennes, chers Éterciens,



Suite à la démission de ma première adjointe, le conseil municipal qui s'est tenu le 29 juin 2023 nous a permis d'élire un nouvel adjoint et de décider qu'il serait aussi premier adjoint. Il s'agit de monsieur Manuel NEVES qui était déjà conseiller municipal comme vous le savez. Je suis ravi de la nomination de cet élu et suis certain qu'il assumera cette mission avec efficacité. Une nouvelle organisation des commissions a été décidée également, elle est effective dès aujourd'hui. Je tiens à remercier les élus qui n'ont de cesse de s'investir dans cette mission municipale longue et ardue.

Vitesse sur nos routes

Il est indispensable que les habitants du village et les automobilistes en transit comprennent qu'elle est limitée à 30 km/h dans la traversée et qu'ils doivent respecter cette limitation.

Les principales rues du village (route des Frasses, de la Fruitière et des Fontaines entre autres) sont limitées à 50 km/h. De même, la RD entre la Bienne et l'entrée d'Etercy en venant d'Annecy est propice à des excès de vitesse importants y compris dans le virage de Sofieu. Il est très important de modérer votre allure sur cet axe. Parallèlement, les travaux de voirie concernant la sécurisation de la traversée du village vont se mettre en place dès la rentrée (traversée de Sofieu, rétrécissement route d'Hauteville au sortir du village, marquages au sol), d'autres vont se finaliser ce mois-ci (basse route d'Hauteville et des Edelweiss).

Révision des tarifs du périscolaire

Nous sommes contraints de procéder à une hausse du coût des services périscolaires. Cette hausse maîtrisée à 5 % permet simplement de suivre l'inflation et s'avère indispensable à la gestion du budget. Pour mémoire aucune hausse n'avait été pratiquée ces 2 dernières années.

Extension de l'école : choix d'un architecte

Nous avons sélectionné un cabinet d'architecture à l'issue de plusieurs auditions. Ainsi, le cabinet FERRE d'Annecy a été retenu, lequel nous accompagnera dans la réalisation du futur projet d'extension du groupe scolaire, lui-même subordonné à la création des logements du centre-village. Ces constructions sont elles-mêmes dépendantes du problème de l'approvisionnement en eau et de la création de l'extension de la station d'épuration. Comme vous le voyez, tout est lié et interdépendant. Tout cela vous sera bien sûr présenté publiquement lorsque toute la mécanique se mettra en route.

Civisme et développement durable

Nous sommes passés au seuil « ALERTE » au niveau de la sécheresse (Arrêté Préfectoral du 27/06/2023 publié et affiché) avec des mesures de restriction à l'usage de l'eau.

L'écoubage est formellement interdit. L'extinction de l'éclairage public à horaires définis sera soumise au vote des élus dès la rentrée prochaine.

Mise en place de composteurs à l'école

Conformément à la loi et au titre du développement durable, des composteurs seront très bientôt mis en place à l'école pour éviter le gaspillage alimentaire et contribuer à l'éducation des enfants dans ce sens. La décision sera prise quant à l'entretien de ceux-ci par le personnel communal ou une société privée pour l'enlèvement moyennant finances.

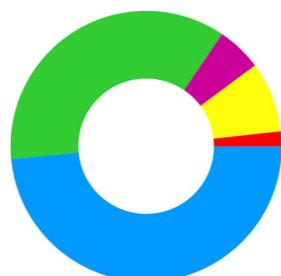
BUDGET PRIMITIF 2023

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes nécessaires au financement des activités courantes.

DÉPENSES	2023
Déficit Antérieur Reporté	0.00 €
Charges à caractère général	350 695.25 €
Charges de personnel et frais assimilés	260 199.26 €
Atténuation de Produits	38 726.00 €
Autres Charges de gestion courante	60 857.99 €
Charges financières	12 779.33 €
Dotations aux amortissements et provisions	8 018.16 €
TOTAL	731 275.99 €

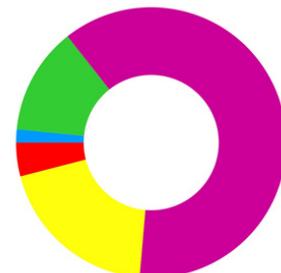
Dépenses de Fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuation de Produits
- Autres Charges de gestion courante
- Charges financières

RECETTES	2023
Excédent Antérieur Reporté	11 500.00 €
Atténuation de Charges	700.00 €
Produits des services du domaine et ventes diverses	93 549.95 €
Impôts et Taxes	452 894.60 €
Dotations et participations	143 250.00 €
Autres produits de gestion courante	29 381.44 €
Transferts de Charges	0.00 €
TOTAL	731 275.99 €

Recettes de Fonctionnement



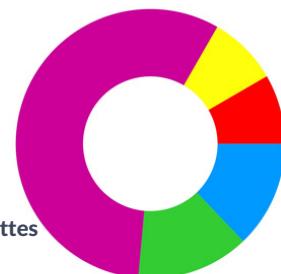
- Excédent Antérieur Reporté
- Produits des services du domaine et ventes diverses
- Impôts et Taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante

INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Il détaille le financement des projets d'investissement à long terme.

DÉPENSES	2023
Déficit Antérieur Reporté	0.00 €
Remboursements d'Emprunts et de Dettes	94 107.44 €
Immobilisations incorporelles	99 130.79 €
Immobilisations corporelles	415 655.98 €
Autres Immobilisations financières	61 037.85 €
Opérations Patrimoniales	61 037.85 €
TOTAL	730 969.91 €

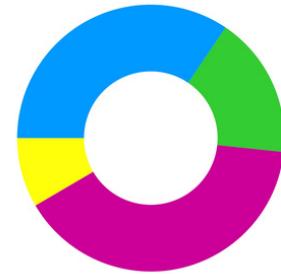
Dépenses d'Investissement



- Remboursements Emprunts et Dettes
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Autres Immobilisations financières
- Opérations Patrimoniales

RECETTES	2023
Solde d'exécution de la section d'Investissement	249 403.40 €
Subventions d'Investissement	124 598.02 €
Dotations, fonds divers et réserves	288 795.48 €
Emprunts et Dettes assimilées	500.00 €
Amortissement des Immobilisations	6 635.16 €
Opérations Patrimoniales	61 037.85 €
TOTAL	730 969.91 €

Recettes d'Investissement



- Solde d'exécution de la section d'Investissement
- Subventions d'Investissement
- Dotations, fonds divers et réserves
- Opérations Patrimoniales

TAUX DES TAXES COMMUNALES

En raison du nombre d'élèves en hausse constante, une extension du groupe scolaire est devenue indispensable.

Afin de financer ce projet, **une augmentation de 10 % du taux communal des taxes foncières bâties, non bâties et de la taxe d'habitation (qui s'adresse désormais aux résidences secondaires)** s'impose.

Après en avoir délibéré lors de la séance du 30 mars 2023,
le Conseil municipal fixe le taux des taxes communales comme suit :

TAXES COMMUNALES 2023	Taux 2022	Taux 2023	Variation
Taxe Foncier Bâti (TFPB)	21.77 %	23.95 %	10.01 %
Taxe Foncier Non Bâti (TFPNB)	43.41 %	47.75 %	10.00 %
Taxe d'Habitation (TA)	15.98 % (*)	17.58 %	10.01 %
(*) taux de référence			

Cette variation des taux TFB, TFPNB et TH s'avère nécessaire pour l'équilibre budgétaire communal.

Combinée à une gestion rigoureuse des dépenses, elle permettra de contribuer au financement de l'extension de l'école, tout en maintenant la capacité d'autofinancement et la stabilité financière d'Etercy.

Subventions accordées aux Associations en 2023



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Soutien financier de la Région

Etercy a bénéficié du soutien financier régional pour réaliser des travaux d'aménagement et d'équipement public à hauteur de 27 363 €.

En 2021, le Conseil Régional avait alloué 15 000 € pour les travaux de rénovation de la mairie dans le cadre du programme Bonus Relance.

En 2023, pour permettre le financement de la caméra de vidéoprotection, 12 363 € ont été accordés.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2023
ACCA	150.00 €
APE	150.00 €
APE cadeaux de Noël	440.00 €
ASLE	350.00 €
Association Cancer du Sein 74	150.00 €
Association des Anciens Combattants Chavanod	50.00 €
Association Geneviève D	150.00 €
Banque Alimentaire 74	100.00 €
CDER	55.00 €
CDF Etercy	150.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	100.00 €
CULTIV'ARTS	150.00 €
Epicerie Solidaire Jeanne Burdin	451.00 €
Les Edelweiss	200.00 €
UFOVAL-F.O.L. (aide aux vacances) réserve, affecté selon fréquentation	210.00 €
Réserve	1 499.00 €
TOTAL	4 355.00 €

ETAT-CIVIL

Statistiques des actes enregistrés entre le 01 janvier et le 15 juin 2023

Années	Mariages	Naissances	Décès	Transcriptions de décès	Changements de nom
2020	0	13	2	5	0
2021	3	17	0	2	0
2022	10	5	0	1	2
du 01/01/2023 au 15/06/2023	0	4	1	0	0

INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Salle communale

Son utilisation est gratuite pour les associations éterciennes dans le cadre habituel de leurs activités, sous condition que ces dernières soient compatibles avec l'aménagement de la salle.

La location est autorisée aux particuliers résidant dans la commune, pour l'organisation d'événements d'ordre strictement privés et uniquement entre 8 h 00 et 19 h 00.



Cimetière

Toutes les demandes concernant une concession de cimetière, un cavurne, le jardin cinéraire ou le caveau d'attente doivent être effectuées en mairie.

Informations communales

Retrouvez les informations relatives à la vie de la commune sur les panneaux d'affichage.



La capacité de la salle ne peut excéder soixante personnes. Merci de vous adresser en mairie pour toute demande de location.

Aucune réservation ne sera accordée sans présentation d'une attestation d'assurance RC, accompagnée d'un chèque de caution et du règlement. Les associations ou les locataires devront avoir signé la convention d'utilisation.

Eglise

Etercy fait partie du groupement paroissial Notre-Dame de l'Aumône en Albanais. Pour toute question relative à l'exercice du culte, prenez contact directement avec le Presbytère situé 2, place du Révérend Simond à Rumilly. Vous pouvez également téléphoner au 04 50 01 02 91 ou envoyer un mail : nd-de-laumone@diocese-annecy.fr

Emprunt du matériel communal



Les associations s'occupent à tour de rôle de la mise à disposition et de la gestion du prêt et du retour du matériel (bancs, tables, mange-debout ou autre).

Toute demande de matériel est à réaliser en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

Election d'un nouvel Adjoint au Maire suite à une démission

Suite à la démission de Mme Françoise DUVERNET de son poste de 1ère Adjointe, démission acceptée par M. le Préfet le 14 juin 2023, le Conseil municipal a été convoqué le 29 juin 2023 pour procéder à son remplacement.

Le Conseil municipal a élu à la majorité absolue et à bulletin secret, M. Manuel NEVES, Conseiller municipal, au poste de Premier Adjoint. M. Manuel NEVES exercera le rôle de suppléant à M. le Maire à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.



L'ordre des Adjoints au Maire a été modifié ainsi :

1er Adjoint

Manuel NEVES

2ème Adjointe

Patricia MIEGE-PETELAT

3ème Adjoint

Dominique BOURLÈS

Permanences des Elus

Les Elus reçoivent sur rendez-vous.
Contactez le secrétaire de mairie
pour toute demande d'entretien.

Constitution des commissions municipales

Les commissions municipales permanentes ont été réorganisées comme suit :

Le maire est à la fois membre de droit et président de chacune des commissions.

COMMISSION TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
Vice-président
Manuel NEVES
Membres
Florent DUMAS
Sophie GUILTARD
Claire MUGNIER
Elisabeth NOBLET
Guillaume SERVETTAZ

COMMISSION FINANCES
Vice-président
Manuel NEVES
Membres
Patricia MIEGE-PETELAT
Dominique BOURLÈS

COMMISSION VIE SCOLAIRE, VIE SOCIALE, ET VIE ASSOCIATIVE
Vice-présidente
Patricia MIEGE-PETELAT
Membres
Caroline BELLON
Vanessa CAP
Sophie GERACI
Sophie GUILTARD

COMMISSION NUMÉRIQUE ET COMMUNICATION
Vice-président
Dominique BOURLÈS
Membres
Vanessa CAP
Florent DUMAS
Claire MUGNIER
Elisabeth NOBLET

EFFECTIFS DES AGENTS COMMUNAUX

Au 31 août 2023, la commune emploiera quatre agents titulaires.

- **Pierre-Philippe Laurent**, secrétaire de mairie, est toujours en poste.
- Au 01 janvier, **Christophe Dufour** a été nommé au grade d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe.
- **Le Conseil municipal a voté la création d'un poste d'ATSEM principal de 1ère classe titulaire à 30/35ème.** L'école bénéficiera ainsi de deux postes d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles. Nous sommes ravis d'accueillir officiellement **Sandrine Vidal**, qui sera affectée à Étercy en tant qu'ATSEM, à compter du 31 août 2023. Elle s'occupera également des activités périscolaires.
- **Maggy Lacôme**, qui occupe déjà un poste d'ATSEM, restera également en charge de la cantine.

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants participe à des réunions sous la direction de Patricia Miege-Petelat et de Sophie Guittard. À l'issue de ces rencontres, certains des projets se sont vus concrétisés : plantation d'arbres dans la cour de l'école, pose de récupérateurs d'eau de pluie et installation de cages de football. Les enfants élus sont présents lors des commémorations et des voeux du maire. Ils ont visité le Conseil départemental et la préfecture d'Annecy.

Cages de foot dans la cour

Deux cages de football ont été installées dans la cour. Légères et pratiques, elles sont positionnées près du préau, respectant ainsi les marquages au sol existants.

Récupérateurs d'eau de pluie

Deux récupérateurs d'eau, d'une capacité de 1000 litres chacun ont été connectés aux chéneaux du toit de l'école et serviront à l'arrosage des arbres plantés dans la cour, qui nécessitent un arrosage régulier la première année afin de s'enraciner correctement.



Vœux du maire mercredi 11 janvier 2023

Pour la première fois de ce mandat, Patrick Bastian a convié l'ensemble des Eterciens à la très attendue cérémonie des vœux du maire.

Elus, habitants, partenaires économiques et publics et acteurs associatifs se sont retrouvés dans la salle communale.



Entouré de son Conseil municipal et du Conseil Municipal des Enfants, Monsieur le Maire est revenu sur les projets réalisés dans différents domaines tels que l'aménagement urbain, la préservation de l'environnement, les initiatives associatives, ainsi que le renforcement des services publics locaux. Avant de tracer les grandes lignes des orientations à venir, il a évoqué les défis auxquels la Municipalité sera confrontée dans les trois prochaines années.

Pour terminer, il a pris soin de remercier l'ensemble du tissu associatif d'Etercy, pilier essentiel d'une vie locale dynamique, les agents communaux pour leur travail remarquable, les partenaires publics, soutiens incontournables dans le développement de notre commune, et bien sûr les Eterciens eux-mêmes qui sont les forces vives du village.



Etaient présents les Elus :

Sylvia Roupioz Conseillère régionale, Conseillère communautaire de la Communauté de Communes

Rumilly Terre de Savoie et Maire de Boussy

Fabienne Duliège Conseillère départementale du Canton de Rumilly, Vice-Présidente de l'Agglomération du Grand Annecy et Maire-Adjointe de Saint-Félix

Daniel Déplante Conseiller départemental du canton de Rumilly et Maire-Adjoint de Rumilly

Jean-Pierre Lacombe 1er Vice-Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et Maire de Marcellaz-Albanais

Patrick Dumont Maire de Bleye.



Repas des Aînés

Le dimanche 29 janvier 2023, trente-neuf aînés d'Étercy ont pu se réunir dans une ambiance conviviale pour le repas de début d'année.

Par ailleurs, un colis à été livré à chacun des vingt-trois aînés qui n'ont pas pu être présents physiquement.

La municipalité était ravie de pouvoir enfin renouer avec cette tradition tant appréciée.

Les deux dernières années, cette journée n'avait pas pu être organisée en raison de la pandémie.

Des paniers garnis avaient été distribués en 2020 et en 2021 par l'équipe municipale pour pallier l'annulation du repas.

Monsieur le Maire était accompagné de Patricia Miege-Petelat, Adjointe à la vie sociale, de Caroline Bellon et Sophie Géraci, Conseillères municipales ainsi que de Françoise Duvernet, alors 1ère Adjointe.

En prenant part au service, l'occasion leur a été donnée de passer de table en table pour échanger directement avec leurs invités.

Le menu, préparé par le traiteur Serge Grillet de Rumilly, a enchanté les seniors.

Thierry Bouvier, l'animateur officiel depuis de



nombreuses saisons, a égayé l'après-midi en musique. Il a fait danser les convives sur une sélection variée de chansons. Ce rendez-vous incontournable des aînés s'est poursuivi par de chaleureuses discussions.



Commémorations du 8 mai 1945



Les hommages rendus en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants ont été, cette année encore, organisés conjointement avec la commune de Chavanod. Etaient présents Patrick Bastian, maire d'Étercy et Franck Bogey, maire de Chavanod, ainsi que des anciens combattants et des sapeurs-pompiers.



Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts Chavanodin, avant un temps de recueillement au monument route des Creuses. Devant le monument aux morts d'Étercy, après les temps protocolaires d'usage, les enfants de l'école ont interprété la chanson « Ecoute dans le vent ».

MAIRIE : FERMETURE ESTIVALE NUMÉROS UTILES

Le secrétariat de la mairie

est ouvert au public les
mercredis et vendredis de 8 h à 9 h
et les mardis et jeudis de 17 h à 19 h.

Accueil téléphonique

Monsieur Laurent vous répond **tous les jours de la semaine sauf le vendredi après-midi.**

Numéros utiles

- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- SOS médecins Annecy 24h/24h : 36 24
- Pharmacies de garde : 32 37
- Urgences (appel européen) : 112

CIVISME

Bruits de voisinage

Conformément à l'arrêté municipal n°2016-87 du 2 décembre 2016, les bruits non nécessaires, excessifs ou répétitifs sont interdits, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit.

- Ces dispositions s'appliquent autant dans les espaces privés que publics, y compris dans les zones communales de jeux, de loisirs et de sports.
- Sur la voie publique et dans les lieux publics, les haut-parleurs et les enceintes Bluetooth sont à utiliser avec discrétion et dans le respect du voisinage.
- Les pétards ou les feux d'artifice sont proscrits sur le territoire de la commune.

L'usage des tondeuses et autres outils particulièrement bruyants employés pour le jardinage ou le bricolage est autorisé :

- **les jours ouvrables de 8 h à 20 h**
- **les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.**

Aux propriétaires d'Airbnb, veillez à informer vos locataires sur l'arrêté municipal relatif au bruit. Demandez leur de respecter le voisinage en baissant le volume de la musique dès 22 heures, même en été.

La mairie fermera ses portes du 8 août au soir au 28 août au matin.

La boîte mail ne sera pas relevée.

Le secrétaire de mairie et l'agent municipal seront absents durant cette période.

En cas de réelle nécessité, envoyez un mail d'urgence à l'adresse dédiée : urgences-mairie@etercy74.fr

Retrouvez les actualités communales sur la page Facebook : www.facebook.com/Etercy et sur le site de la mairie : www.etercy74.fr. Consultez les informations concernant vos démarches administratives sur le site de la mairie : www.etercy74.fr

Bornes d'apport volontaire



Tout dépôt d'ordures doit se faire dans l'une des quatre zones dédiées au tri collectif. Les zones du Bioley et de la route de la Fruitière sont généralement peu utilisées. Privilégiez ces emplacements si les zones des Luches ou de la route d'Hauteville sont pleines. Veuillez ne rien déposer au pied des conteneurs. Les cartons doivent être apportés à la déchetterie.

Limitation de vitesse

La circulation sur la route départementale se fait sur une zone 30 km/h.

Sur toutes les autres routes du village, y compris route des Frasses, route des Fontaines et route de la Fruitière, la vitesse est limitée à 50 km/h.

Lors de la traversée du hameau de Sofieu, respectez la limitation de vitesse abaissée à 50 km/h.

Elagage

Les propriétaires riverains de la voie publique sont tenus d'élager leurs arbres, haies ou autres plantations à l'aplomb de leurs limites de propriété. Veillez à ce que les haies soient taillées et maintenues à une hauteur raisonnable, de manière à ne pas perturber la circulation routière ou piétonne, ni la visibilité de la signalisation.

Le broyage des végétaux organisé en lien avec la Communauté de Communes a lieu deux fois par an. **La prochaine date est fixée au 7 octobre 2023.** En dehors de ces dates, les branchages et les remblais doivent être apportés à la déchetterie intercommunale de Lornay.

Terrain multisports

En date du 23 février 2023, le Conseil municipal a approuvé par délibération N°14/2023 la mise en application d'un nouveau règlement concernant le terrain multisports situé route des Tennis.

Cette aire de jeux en plein air est accessible à tous, entre 8 h et 20 h, pour la pratique du football, du tennis, du basket-ball ou du handball.

Les élèves d'Etercy ont la priorité d'utilisation du terrain, suivis des enfants du périscolaire, puis des jeunes d'Etercy et des communes avoisinantes.

Il est strictement interdit d'escalader ou d'endommager les structures, de circuler avec un véhicule motorisé sur le terrain. La consommation de cigarette, d'alcool et l'utilisation de bouteilles en verre sont interdites.

Parents, veuillez surveiller vos enfants.

La commune décline toute responsabilité en cas d'accident.

Brûlage à l'air libre

Tout brûlage de déchets verts ou ménagers est rigoureusement interdit.

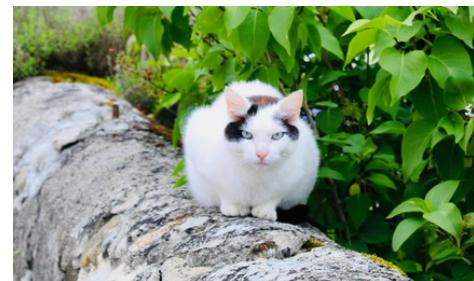
Sensibilisation au compostage

Lors de la Kermesse du samedi 17 juin, un stand de sensibilisation aux bonnes pratiques du tri et de la gestion des biodéchets était tenu par l'association Trièves Compostage (basée à St Félix).

L'association a été mandatée par la Communauté de Communes de Rumilly Terre de Savoie, en partenariat avec la mairie d'Etercy.

Pour en savoir plus : www.trieses-compostage.fr.

Animaux errants



La municipalité a pris des mesures pour gérer les nuisances causées par les animaux errants en signant une convention avec la SPA. Cette convention vise à prendre en charge les chiens errants et à stériliser les chats libres.

De plus, Etercy a signé un partenariat avec la fondation 30 Millions d'Amis, pour la stérilisation et le puçage électronique I-ACD de quinze chats. Les coûts de cette campagne seront partagés à parts égales entre la commune et la fondation.

Sanidogs



Plusieurs distributeurs de sacs pour déjections ont été installés. Ils sont situés devant l'école, au city-stade, route des Frasses ainsi que route d'Hauteville, à côté de l'arrêt de bus. L'agent technique est en charge de l'entretien de ces installations.

Les propriétaires sont priés de se conformer à l'utilisation de ces équipements. L'abandon des crottes de chien sur la voie publique est passible d'une amende de seconde classe selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement.



URBANISME

Plan stratégique pour la préservation de la ressource en eau potable

La délibération n°2023_DEL_069 prise le 24 avril 2023 par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, place Etercy en secteur avec contraintes fortes en matière d'eau, compte tenu de la pollution chimique et du déficit de la ressource.

Depuis le 01 mai 2023 et jusqu'au 01 janvier 2024, la Communauté de Communes et le Maire rendront un avis négatif aux demandes d'urbanisme générant une consommation d'eau potable supplémentaire.

Statistiques DP et PC

Dossiers déposés entre le 01 janvier et le 15 juin 2023	Accordées	En cours d'instruction
Déclarations Préalables	8	
Permis de Construire		1

Mise à jour du Plan Cadastral

Durant le mois de juin 2023, des agents du service du cadastre de la Préfecture ont effectué des travaux de maintenance du plan cadastral.

TRAVAUX

Chantiers achevés en 2023

Route d'Hauteville

Finalisation du chantier, financé en grande partie par le Département de la Haute-Savoie et par les services de l'Etat, que nous remercions ici.

- Enfouissement des câbles aériens
- Suppression de neuf poteaux de lignes télécoms
- Réhaussement du ralentisseur face à la route des Edelweiss et reprise des enrobés (compris dans le marché de travaux de la route d'Hauteville)



Autres chantiers achevés

- Entretien des trottoirs situés route d'Annecy
- Drainage du terrain de pétanque
- Terrassement et pose d'un caniveau route des Frasses
- Entretien du réseau de l'ancien captage de Moidon

Limitation de l'éclairage public

Suite à la délibération adoptée par le Conseil municipal le 10 février 2022, l'extinction partielle de l'éclairage public est en vigueur de 23 h à 05 h. L'extinction des rues perpendiculaires à la RD a été mise en place. L'installation d'une batterie et d'un compteur individuel sur la caméra LAPI interviendra courant juillet. Ce dispositif fonctionnera alors indépendamment du réseau. La décision concernant une éventuelle extinction totale de l'éclairage public sera prise à l'automne.

Arbres plantés à l'école



La Mairie, en collaboration avec le Conseil Municipal des Enfants, a planté trois mûriers à feuille de platane sans fruits dans la cour de l'école.

Ils fourniront une large couverture d'ombre grâce à leurs branches qui s'étendent en largeur pour former un parasol naturel. Ils permettront aux élèves de se protéger du soleil.

Râteliers à vélos

Des supports à vélos ont récemment été posés aux abords de l'école, de la salle communale et la mairie.



Projets en cours

- Etudes relatives à l'extension de la station d'épuration
- Mise en place d'une chicane à l'intersection entre la route d'Hauteville et la route des Rutioz
- Pose de volets roulants à l'école

AMÉNAGEMENTS

Signalisation du hameau de Sofieu

Dans le cadre de la sécurisation de la route d'Annecy, la création du hameau de Sofieu a été décidée lors de la séance du Conseil municipal du 27 mars 2023.

Cette décision fait suite au constat du risque que représente la zone agglomérée située au lieu-dit Sofieu, en raison des habitations proches de la voie départementale et de la visibilité limitée pour les automobilistes et les piétons. Le lieu-dit a été requalifié en hameau, permettant à la municipalité de prendre possession du tronçon de route correspondant. Cette portion de la RD238 a donc été intégrée à la voirie communale.



La vitesse de circulation a été réduite à 50 km/h dans la traversée du hameau.

Local des Luches : aménagements et réouverture des sanitaires publics

Le local des Luches a été entièrement réaménagé avec tout le nécessaire utile évier, rangement, comptoir, armoire réfrigérée, machine à glaçons, machine à café, etc. Tout est prêt désormais pour ouvrir un espace de convivialité ou de services dès qu'une association ou tout autre structure se portera volontaire pour le gérer. Le Conseil municipal statuera alors sur la meilleure proposition qui lui sera faite.

Les toilettes ont fait l'objet d'une réhabilitation complète. Elles sont accessibles tous les jours de 10 h à 18 h.

Afin de pouvoir les maintenir ouvertes durablement, nous comptons sur votre collaboration pour les garder propres et en bon état.



Jardins partagés



Initiés et suivis par Françoise Duvernet, alors 1ère Adjointe, les jardins partagés sont installés sur un terrain mis à disposition par la municipalité. Ils sont actuellement utilisés et gérés par quelques membres du village. Pour sa deuxième saison, six personnes se relaient pour les entretenir. N'hésitez-pas à les rejoindre ! Une partie de l'équipe sera présente le 7 octobre lors de la matinée de broyage collectif pour échanger avec ceux qui souhaitent en savoir plus.

VIE SCOLAIRE

Révision des tarifs de cantine Révision des tarifs de garderie

En date du 29 juin 2023, lors de la séance du conseil municipal, il a été décidé d'augmenter les tarifs de la restauration scolaire et de la garderie périscolaire de 5,0 %, compte tenu de l'inflation et de l'augmentation des prix à la consommation en 2023.

Ces tarifs seront applicables au 01 septembre 2023.

Applicables au 01/09/2023	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Extérieurs
QF	0-620	621-750	751-1200	1201 et +	
CANTINE					
REPAS	4,83 €	5,40 €	5,88 €	6,30 €	7,49 €
GARDERIE					
07h30-08h30 (1h)	2,04 €	2,25 €	2,46 €	2,62 €	3,99 €
16h30-17h30 (1h, goûter)	3,36 €	3,57 €	3,83 €	3,99 €	5,09 €
17h30-18h00 (30 min)	1,36 €	1,52 €	1,78 €	1,99 €	2,83 €
18h00-18h30 (30 min)	1,36 €	1,52 €	1,78 €	1,99 €	2,83 €

Pénalités forfaitaires

Si votre enfant n'est pas récupéré à l'heure de fermeture du périscolaire, fixée au maximum à 18h30, une pénalité de 10 € sera facturée par demi-heure commencée, en supplément.

En cas d'abus liés aux inscriptions, après deux avertissements verbaux et un avertissement écrit, une surfacturation de 10 € par jour sera appliquée.

Renouvellement de conventions

La mairie d'Etercy et la Fédération des Œuvres Laïques 74 (FOL) ont renouvelé leur convention de partenariat, qui garantit la continuité des services proposés aux écoliers lors des pauses méridiennes et du temps de garderie périscolaire **jusqu'au 31 décembre 2027.**

Parallèlement, la mairie d'Etercy a prolongé sa convention avec CAP LOISIRS jusqu'en 2027, assurant ainsi la pérennité de l'accueil extrascolaire.

Ecole

Spectacle de l'école

La salle était pleine à craquer pour applaudir les artistes en herbe, de la PS au CM2.

L'intégralité de ce projet a été financée par la Communauté des communes Rumilly Terre de Savoie et la Coopérative scolaire.



Après une dizaine de séances animées par Claire Lyonnet, musicienne intervenante, le projet "chant, chorale et percussions" sur le thème du développement durable s'est achevé par une restitution magistrale destinée aux familles, à la salle des Fêtes de Rumilly le vendredi 23 juin.

Le thème de cette année était scolaire était Citoyenneté et Développement durable.

De nombreuses activités en lien avec ce sujet ont été organisées, avec le concours de la mairie :

- mise en place du Conseil Municipal des Enfants
- ateliers proposés en classe par des animateurs du SIVALOR
- visite du C.I.E.L. (Centre d'Immersion Educatif et Ludique) de Bellegarde
- découverte des abeilles proposée à l'ensemble des élèves
- visite des ruches d'un producteur
- visite et ateliers au jardin pédagogique d'Etercy.



Les sorties et les animations sont financées quasi intégralement par l'APE, sauf les animations du SIVALOR et la rando Glières financée par le Département 74 et l'USEP.



Sorties culturelles

Chaque classe a assisté à une **représentation** à l'auditorium de Seynod, ainsi qu'à d'autres **spectacles** durant l'année.

Sorties sportives

Plusieurs **randonnées** organisées : Mont des Princes et Rando Glières.

Les CM ont fait une sortie de ski de fond. Dans le cadre du programme "Savoir rouler à l'école", les primaires ont pris part à **des sorties VTT**, encadrées par les bénévoles du club "Les cyclos de Semnoz". A cette occasion, la mairie a mis à disposition l'agent communal pour le transport des vélos dans son camion.

Garderie périscolaire



Quelques réalisations des enfants

VIE ASSOCIATIVE

La municipalité tient à remercier toutes celles et ceux qui contribuent activement à la vie associative de notre village. Grâce à votre investissement et à votre engagement bénévole, essentiels pour préserver et développer le dynamisme associatif de notre communauté, Etercy a pu profiter de beaux événements tout au long de l'année.

Citons la tenue du marché d'automne, de la boom d'Halloween, du bar à huîtres, du carnaval, du loto, de la chasse aux œufs, de la tombola de Pâques, des ventes de fleurs, des apéro-rencontre, de la kermesse et de la fête du village.

Les textes concernant les associations sont rédigés par les associations elles-mêmes.

Comité Des Fêtes CDF Etercy

Reprise totale des animations annuelles : chasse aux œufs, fête du village, marché d'automne, bar à huîtres et apéros rencontre. Le CDF a pour objectif de fédérer les associations du village et proposer des animations afin de favoriser le lien social. Le marché d'automne et le bar à huîtres sont le résultat de la synergie entre l'APE, l'ASLE, les Edelweiss et nous. Une partie des bénéfices du marché d'automne, 845€ au total, a été reversée aux Drôles de rames.

Vous êtes nombreux lors de ces événements, toutefois le constat est toujours le même. Nous manquons de bénévoles et de membres pour préparer ces animations, les forces vives fatiguent plus vite quand elles ne sont qu'une poignée. Il y a aujourd'hui 3 membres actifs en plus du bureau, l'association a besoin de sang neuf pour continuer de vivre et pourquoi pas proposer de nouvelles choses.



Un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont aidé, Le CDF vous donne rendez-vous pour le marché d'automne et le bar à huîtres. Si vous souhaitez intégrer l'équipe ou être informé des réunions, écrivez-nous cdfetercy@gmail.com



Club des Edelweiss

Nous comptons 40 adhérents. De début septembre à la fin juin, nous nous rassemblons le mardi après-midi avec beaucoup de sympathie pour jouer aux cartes ou à d'autres jeux et nous terminons par un goûter.

Nous avons participé à la fête de l'automne en vendant fleurs, gâteaux et confitures. Une deuxième vente de fleurs s'est déroulée en Mai. Nous avons fait 3 sorties au restaurant : un à Chavanod, un à Thorens Glières et le dernier aux Balcons du Lac à Sevrier. Nous avons organisé une rencontre pétanque, à Vallières, avec les clubs de l'Albanais. Ce fut une réussite, car 81 joueurs étaient présents et 110 personnes ont pris part au repas du soir. Encore merci à tous nos adhérents d'avoir participé à cette journée, qui sera refaite bien sûr !



Association des Parents d'Elèves APE

Notre association a proposé 8 événements qui ont contribué à animer la vie de l'école et du village. Nous avons reversé 5 200 € cette année ! Merci à vous tous pour votre aide qui est précieuse !

En partenariat avec toutes les associations du village, l'APE a tenu une vente de fromages, pommes, gâteaux et une tombola lors du **Marché d'Automne**. Vous êtes venus nombreux à la **Boom d'Halloween** dont l'ambiance et le décor étaient extraordinaires ! Le **Bar à Huîtres** a été proposé en partenariat avec nos amis du CDF. (Notre asso souhaite mettre en lumière nos producteurs locaux : Miel des deux Savoie et Linie d'Avril). **Le Père-Noël** est passé voir toutes les classes avec plein de cadeaux et de chocolats !



Sophie Boisier, présidente, remercie chaleureusement toutes les personnes qui sont présentes à nos événements. Sans vous, l'asso ne pourrait pas perdurer !
Un grand MERCI à tous les parents qui s'investissent pour la réalisation de nos actions. Nous sommes une superbe équipe qui ne demande qu'à grandir !

Cette année, une page se tourne puisque deux membres du bureau, piliers de l'APE depuis de nombreuses années, quittent le navire : Céline Sert-Marc et Caroline Neves. Nous sommes très heureux d'avoir partagé cette aventure avec vous : votre engagement sans faille, votre énergie et votre bonne humeur ont largement contribué au succès de nos événements. Merci !

Un grand merci au Maire ainsi qu'à la superbe équipe « vie associative » pour leur soutien, leur disponibilité et les subventions versées.



Amicale Sports et Loisirs d'Etercy ASLE

Pour la saison 2022-2023 l'association a proposé les activités Yoga, Pilates, Renforcement Musculaire, Zumba, Mobilité Articulaire, pour 76 familles adhérentes et 98 inscrits aux activités.

La nouvelle activité Mobilité Articulaire animée par Claire Valette accueille 6 participants avec une très grande assiduité. Elle sera reconduite pour la saison 2023-2024. Proposée aux personnes en perte de mobilité, d'autonomie ou en convalescence, elle permet aux inscrits de redécouvrir le mouvement de façon ludique et retrouver ou entretenir la mobilité à partir de la position assise. Dès septembre 2023, il sera possible de participer à cette activité au trimestre, afin que les personnes convalescentes puissent entretenir leur mobilité.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis la réussite de l'événement du Marché d'Automne dans le cadre d'Octobre Rose. L'ASLE a contribué à hauteur de 260 € au don remis par l'ensemble des associations du village à l'association Drôles de Rames. Le pot de l'amitié organisé le 5 janvier, à l'occasion de l'Epiphanie, a eu beaucoup de succès.

Nouveauté, le défilé du **Carnaval**, au rythme des percussions de Claire et Laurent, a eu un succès fou ! Enfants et parents ont pu danser sur le dancefloor jusqu'au bout de la nuit ! La **Tombola de Pâques** a été une véritable réussite ! Le **Loto**, action la plus importante de la saison, demande une sacrée logistique et des moyens humains (plus de 40 personnes). Elle génère le plus important bénéfice de l'année pour l'APE. La **Kermesse** a été une belle façon de clôturer l'année ! Les enfants ont interprété des chants et présenté des danses. Quel superbe moment ! Un grand merci aux enseignants ! Nous avons continué en proposant frites, barbecue et des jeux. L'énorme château gonflable a beaucoup plu !



INTERCOMMUNALITE

Taxe de séjour

Depuis le 01 janvier 2023, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie collecte la taxe de séjour auprès des hébergeurs touristiques du territoire. Les recettes participent exclusivement au financement du développement touristique et à la promotion de la destination.

Vous êtes concerné ? <https://taxedesejour.ofeaweb.fr/ts/CC-Rumilly/>

Pour plus d'informations, contactez l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais au 04 50 64 58 32 ou contact@rumilly-tourisme.com

J'YBUS : lignes interurbaines

Depuis le mois de janvier, la ligne de bus interurbaine J4 est en fonctionnement.

Elle renforce la connectivité d'Etercy avec les communes environnantes.

Elle relie la Gare de Rumilly au Lycée Baudelaire d'Annecy. Les bus circulent du lundi au vendredi.

L'arrêt ETERCY-LES-TENNIS est implanté route des Tennis.

La ligne J5 assure la liaison de la Gare de Rumilly au Lycée de Poisy, en passant par Hauteville-sur-Fier.

08 : 02
09 : 34
11 : 04
12 : 24
13 : 44
15 : 04
16 : 30
18 : 32
20 : 00



ECONOMIE LOCALE

La Tournée des Saveurs



Depuis novembre, le camion épicerie la Tournée des Saveurs est présent le mardi de 16 h et 19 h. Amélie Piccon propose une large variété de denrées alimentaires de consommation courante sucrés et salés, fruits et légumes, crème, viande, charcuterie...

La présence régulière des camions itinérants place de la mairie constitue une réelle valeur ajoutée pour notre commune qui, en l'absence de commerces de proximité, voit en cette initiative une réponse concrète à cette problématique.



En s'approvisionnant auprès de producteurs locaux et de fournisseurs régionaux, cette épicerie engagée favorise les circuits courts et les produits de notre terroir.

Commerces itinérants s'arrêtant à Etercy

Mardi de 16 h à 19 h : Epicerie
LA TOURNEE DES SAVEURS
contact@latourneedessaveurs.com
06 21 38 68 53

Mercredi soir : Pizzas
CHEZ TOTO PIZ'Z
<https://www.toto-pizza.fr/>
06 79 47 71 83

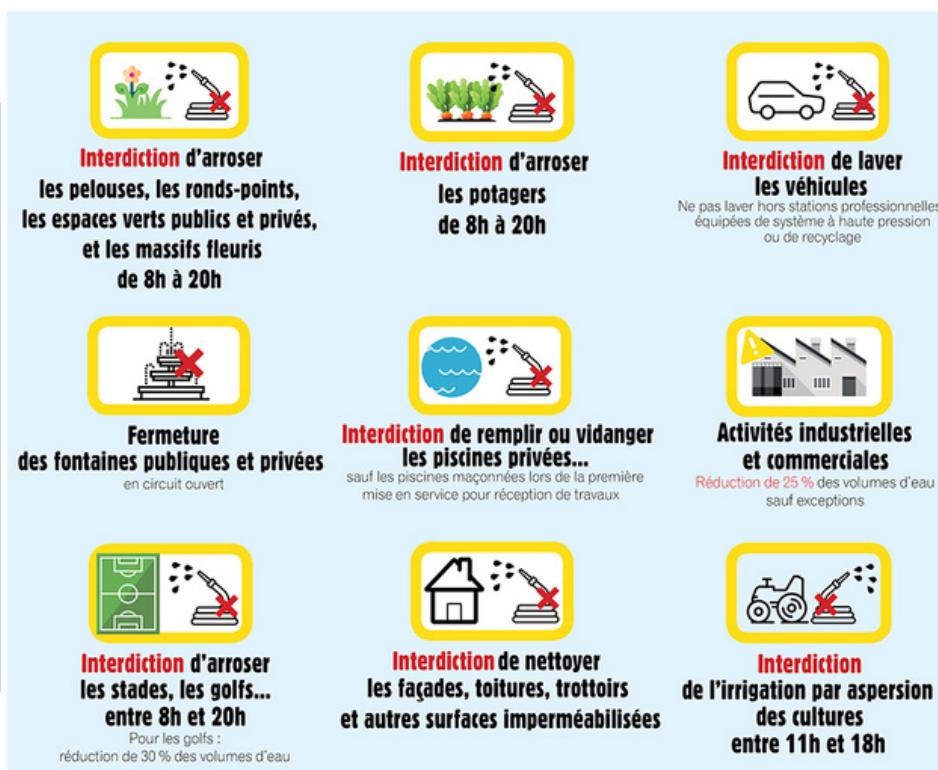
Vendredi soir : Food Truck
FRENCH BURGER
06 37 75 59 52
sblbellanti@hotmail.fr

Mesures de restriction de l'usage de l'eau

Jusqu'au 31 août inclus, des mesures de restrictions de l'usage de l'eau sont mises en place conformément à l'arrêté préfectoral n° DDT-2023-0846.

Etercy, située dans le secteur du Fier, est concernée par ces restrictions.

Ainsi, nous vous encourageons à faire preuve de responsabilité dans votre consommation d'eau et à adopter des gestes économies.



Cinéma en plein air

Hauteville-sur-Fier
05 août à 21 h 30
TOP GUN Maverick

Rumilly - Quai des Arts
19 août à 21 h 30
LA PAT PATROUILLE

Vallières-sur-Fier
12 août à 21 h 30
ON EST FAIT POUR S'ENTENDRE



Distribution de composteurs individuels

Les biodéchets, restes alimentaires et autres déchets naturels biodégradables, représentent encore environ un tiers du contenu des poubelles résiduelles. **A partir du 1er janvier 2024, le tri des biodéchets à la source sera obligatoire.** Tous les particuliers devront disposer d'une solution de tri à la source dès cette date.



Afin de vous accompagner dans cette transition, la mairie, en collaboration avec la Communauté de Communes de Rumilly Terre de Savoie, vous offre un composteur individuel d'une contenance de 400 l et un bioseau de 10 l.



Prochaine distribution
samedi 7 octobre
de 9 h à 12 h
au local des Luches.

Pensez à vous inscrire par mail dechets@rumilly-terredesavoie.fr ou en appelant le 04 50 01 86 91. Un justificatif de domicile de moins de trois mois devra être présenté avant la signature d'un bon de mise à disposition.

Evolution des consignes de tri

Depuis le 01 janvier 2023, les consignes de tri ont été simplifiées.

Tous les papiers et tous les emballages doivent être déposés dans le conteneur de tri.



Accélérateur de valorisation !

TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex SIDE-FAGE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. En 2021, 120 000 tonnes d'ordures ménagères ont été valorisées, et parallèlement le recyclage des emballages a augmenté de +2,46% par rapport à 2020. Ces résultats sont encourageants, mais allons plus loin !

Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, **tous les emballages sans exception** : en métal, plastique, les papiers, cartonnettes, et briques alimentaires.

Nous sommes tous acteurs du recyclage, engageons-nous, trions plus !

POUR VOUS, LE TRI DEVIENT PLUS PRATIQUE !

- C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac ou le conteneur de tri !
- Inutile de le laver : bien le vider suffit !

Plus de doute, tous les papiers et emballages se trient !

Guide du tri



CITEO

À TRIER

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES

- Journaux et magazines
- Prospectus et catalogues
- Courriers, enveloppes et autres papiers
- Emballages en plastique
- Emballages en papier et carton
- Emballages en métal

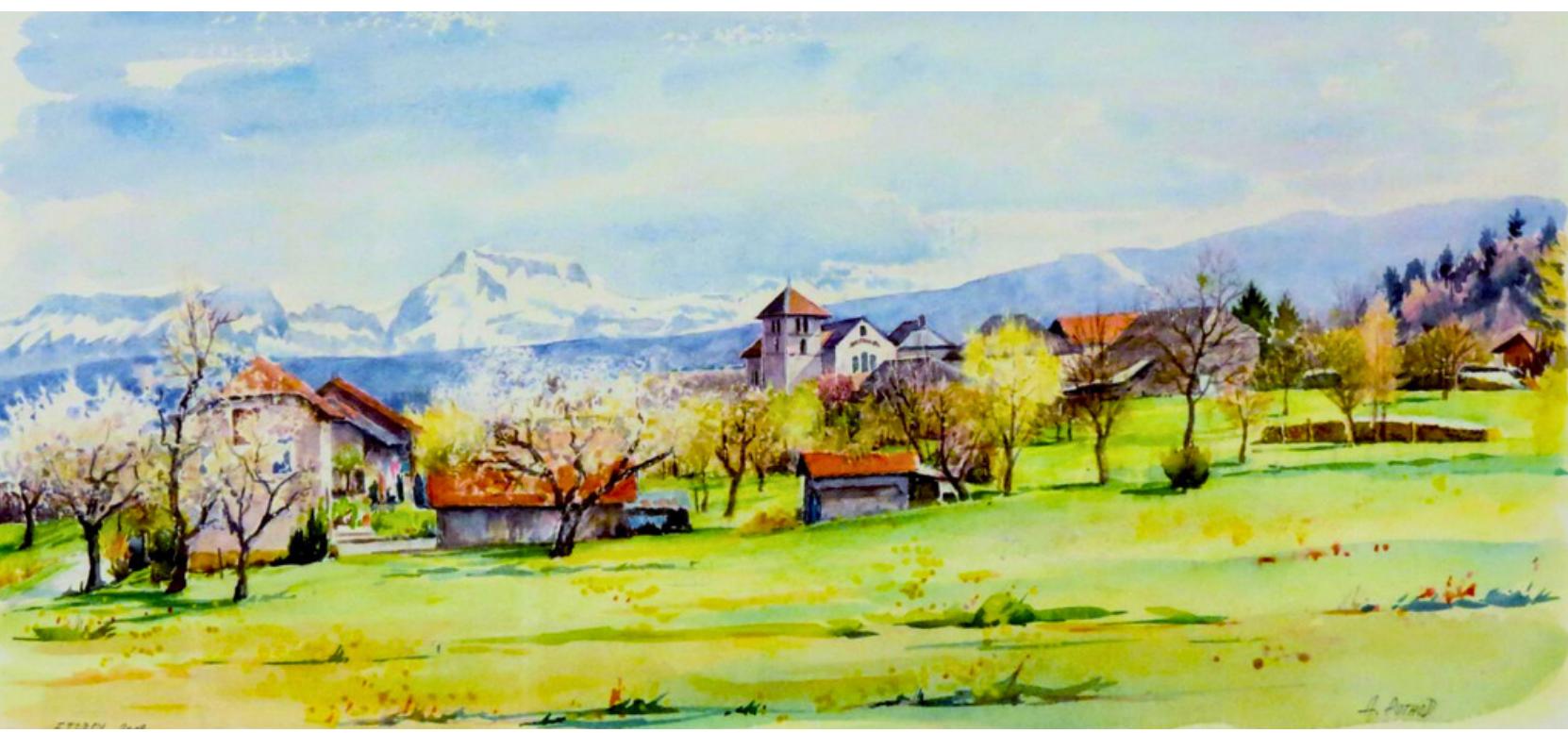
À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

- Bouteilles en verre
- Pots, bocaux et flacons en verre

À JETER

- Ordures ménagères
- Objets en plastique
- Vaisselle cassée
- Tissus sanitaires



Ce bulletin a été réalisé par les Elus de la commission Numérique et Communication.

Directeur de publication : M. le Maire, Patrick Bastian

Crédits des photographies : Mairie d'Etercy

Imprimé par Imprimerie Ducret SA - Rumilly

Papier PEFC, issu de forêts gérées durablement

Ce bulletin est recyclable.

Tirage : 400 exemplaires

Distribué par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

SIRET 217 401 173 00018 - APE 8411Z

